

L'Echo DE ROUBAIX-TOURCOING

Vive la Loterie!



Lorsque la monarchie a senti que son crédit ne valait plus cher, elle créa la Loterie Royale de France et attira l'argent qui ne voulait plus aller à la gabelle. La Révolution coupa la tête à la Loterie, comme à un certain nombre d'autres « ci-devants ».

La République fera-t-elle la fine bouche? Il ne le semblait pas si l'on en jugeait par le vif succès qu'a obtenu M. Bonnefous, en exposant à la Chambre, mardi dernier, son projet de loterie, déguisée en « emprunt à lots ».

Ce projet, qui a été acclamé par la Chambre, est proche parent de celui que des députés ont déposé en faveur d'une loterie de 6 milliards pour les régions libérées.

Mais depuis, la Commission des finances et le gouvernement se sont prononcés contre les projets de loteries. Tant pis. La vision des millions à gagner avait déjà séduit l'opinion, bien plus que la perspective des milliards à payer.

Le Parlement, qui n'oublie pas la loterie prochaine de 1924, je veux dire les élections, réfléchira peut-être qu'entre l'augmentation des impôts, cause certaine de vie chère, et les gros lots proposés, il n'y a pas d'hésitation possible.

L'approche du scrutin doit être le commencement de la sagesse. Eug. GUILLAUME.

UNE MISSION irait négocier avec les Soviets

Les projets du Gouvernement (De notre rédaction parisienne) Une personnalité bien informée nous a dit: « Il est exact que le gouvernement cherche à se rapprocher des Soviets. Sous quelle forme? Voilà ce qu'on cherche. Un pénché fort, au ministère des Affaires étrangères, pour la solution d'une mission commerciale, dirigée par un parlementaire connu.

Déjà des conversations officieuses ont eu lieu à Berlin, il y a quelque temps, entre M. Tchitchérine et une notabilité française. Ces pourparlers, d'abord difficiles, ont été repris en Suisse.

M. Tchitchérine serait disposé à envisager un système qui permettrait de reprendre le service de la dette russe, après une conversion des titres, en France. La question des biens privés est toujours difficile et il y a peu de chance d'aboutir. Le gouvernement français ne serait pas éloigné de transiger sur ce point.

Un Architecte Arrageois est inculpé d'escroqueries Au moment d'être arrêté il a tenté de se suicider Dans la journée d'hier, vers midi, les gendarmes ont arrêté à son domicile, 4, Square de Bligny, à Arras, le sieur Pierre Bonjour, 40 ans, architecte, inculpé d'abus de confiance au préjudice de M. Delostre, de Beaurains, qui lui avait confié une somme de 5.587 francs pour la remettre au percepteur et qu'il avait gardée en sa possession.

Déjà, le 25 juillet dernier, le tribunal correctionnel d'Arras l'avait condamné à huit mois de prison et à 25 francs d'amende pour abus de confiance. M. Delostre, cette fois de M. Dubois, de Lille. Avant de quitter sa maison et les siens, il demanda à monter dans sa chambre sous prétexte de changer de vêtements. Soudain une détonation retentit. Les gendarmes se précipitèrent. Bonjour venait de se tirer un coup de revolver, mais par une étrange anomalie n'avait réussi qu'à se traverser la main droite, d'une balle.

Après avoir reçu les soins voulus, il fut conduit à Arras sous bonne escorte et remis au Parquet, d'où, après un long interrogatoire, il prit la direction de la prison.

Après la grève dans nos bassins houillers LA GENDARMERIE ENQUETE SUR QUELQUES MENUS FAITS La gendarmerie continue à enquêter sur quelques menus faits qui se sont produits pendant la grève dans le Douaisis.

UN HÉROS DE DIX-SEPT ANS Le petit « brassard rouge » Léon Marlot

La triste et belle histoire d'un jeune Roubaisien que les Allemands fusillèrent le 13 juillet 1918

Marlot!... Un nom à ajouter à ceux de Bara, de Viala, de quelques autres de même grandeur, de Trulla, de Lille, aussi, et qui vient compencher glorieusement la liste déjà longue des héros morts de la terre française est si fertile.

« Quand tout fut calme, je repris ma route, car je voyais que l'horizon blanchissait. Malheureusement, je pris un boyau de tranchée qui se trouvait sur ma droite. J'y fus arrêté rudement par des soldats occupés à arranger les parois. Ils me remirent à leur lieutenant, qui me fit conduire dans la grande tranchée du front où se trouvaient les bureaux. J'y fus fouillé, puis dirigé vers l'arrière.



LEON MARLOT

Cette photographie a été prise par les Allemands le jour où le jeune héros fut arrêté par eux dans la tranchée de Lens.

L'espoir formé dans cette lettre, meurtre pour redonner courage à ses frères ennemis. Condanné à la peine de mort, avec circonstances atténuantes, je crois, d'après le sergent de la prison, que je parvins à fuir en Allemagne.

Des le début de la guerre, Léon Marlot s'intéressait passionnément aux événements, lisant avidement tout ce qui avait trait aux opérations militaires, s'instruisant du fonctionnement des engins de défense, et notamment des avions.

Le maréchal Pétain, mis au courant des faits que nous venons de reproduire, a signé la citation suivante: « Le maréchal de France commandant en chef les armées du Nord et de l'Est, cite à l'ordre de l'armée: « Marlot Léon, de Roubaix, jeune Français âgé de 17 ans. Alors que les Allemands voulaient le forcer à travailler à leurs lignes de la région de Lens, a tenté de s'évader, vers les lignes alliées, emportant le plan de nombreux dépôts de munitions ennemis qu'il avait relevé. Pris en cours de sa tentative, a été fusillé à Tournai le 23 juillet 1918. A refusé d'avoir les yeux bandés et est tombé en criant: Vive la France! »

Pour servir... C'est au camp d'aviation de Noyelles, près de Lens, que fut envoyé Patienment, il y prend des notes clandestines, dresse des plans des dépôts de munitions et de l'emplacement des engins allemands, et chargé de ces documents qu'il croit utilisables, il ne cherche plus que l'occasion de gagner les lignes anglaises.

La Ville a voulu faire élever un monument à la mémoire des soldats et marins morts pour la France. M. Marlot n'était et ne pouvait être ni soldat ni marin, car il n'avait que treize ans lors de l'enlèvement. C'était un « brassard rouge ». Parmi tant d'autres enfants dont les souffrances n'ont pu être pas été estimées comme il l'aurait fallu, et parmi les plus beaux, un jeune homme, et doit le rester, Roubaix a le devoir de célébrer la mémoire du jeune héros.

La dernière lettre de Léon Marlot « Je songeais à rejoindre les Anglais, dont j'étais si près. Le 5 avril 1918, après avoir rassemblé le plus de renseignements susceptibles de rendre service aux nôtres, je partis de Noyelles-Godault et me dirigeai vers Lens, éloignée de huit kilomètres. Il était nuit. Après avoir évité les postes et soldats échoués le long du trajet et passé, non sans peine, quelques lignes de fil de fer barbelés, j'arrivai aux tranchées du front allemand. Au milieu des ruines de Lens, je me reposai sur une large pierre qui devait avoir servi de soutien à une statue, d'après les débris que je voyais autour de moi; puis je repris ma route à travers les fils barbelés, les ruines, les tranchées, les trous d'obus.

Une fille étranglée avec sa ceinture Un jeune souteneur serait l'auteur du crime Rouen, 23. — Hier-matin, vers 9 h. 30, une femme de ménage, Mme Georgina Sanson, demeurant rue Herlière, se présentait, comme d'habitude, chez une femme d'habitude, Madeleine Lovina, 27 ans, domiciliée 35, rue de Vicomé. Grand fut son étonnement quand elle entra dans la chambre, de trouver cette femme inanimée, étranglée avec la ceinture de son chandail. Une enquête a été ouverte, et un individu de 18 ans, souteneur avéré, soupçonné de ce crime, a été arrêté.

LE CREDIT de 11 milliards pour les Sinistrés

M. Reibel explique leur répartition à la Commission sénatoriale

Paris, 23. — La Commission sénatoriale des départements libérés, réunie sous la présidence de M. Lucien Hubert, a entendu M. Charles Reibel, Ministre des Régions libérées, qui lui a donné des explications sur un certain nombre de questions relatives aux crédits à prévoir pour 1923 et à leur répartition, ainsi qu'au fonctionnement des comités de préconcentration.

Il sera communiqué à la Commission la répartition qui sera faite de ces crédits entre les départements sinistrés, étant entendu que les sommes restant dues pour 1922, seront payées dans chacun des départements sur les crédits mis à leur disposition.

L'heure d'été

Plusieurs députés du Nord demandent son maintien définitif

Cette intéressante réforme a fait l'objet d'une longue discussion au Conseil général du Nord, qui s'est finalement prononcé pour son maintien, en raison de ses heureux effets matériels et sociaux, qu'il serait difficile de contester par des arguments profanes.

« Nous estimons, déclarent les signataires de la proposition de loi, que l'heure d'été constitue une réforme d'importance nationale et qu'elle doit non seulement être maintenue, mais établie d'une façon définitive.

« Une expérience, mûrement et complètement étudiée, confirmée par un accord avec la Hollande, la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne, l'Italie, nous a montré tous les avantages de l'heure légale et nous souhaitons que la campagne qui a risqué, l'an dernier, de mettre aux prises des groupes de citoyens appartenant les uns à l'Agriculture, les autres au Commerce et à l'Industrie et de porter ainsi atteinte à l'union morale des Français ne se renouvelle pas.

Nous devons importer du blé Paris, 23. — Il résulte des rapports parvenus au ministère de l'Agriculture, qu'un lieu de soixante-quatre millions de quintaux accomplis, récolte de blé, en 1922, s'élèvera à plus de soixante-six millions de quintaux. Les économies recommandées devant être continuées, cette quantité de blé, au-dessous des besoins locaux.

Les obsèques de M. Delcassé auront lieu à Paris Nîmes, 23. — Le levé du corps de M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères sera faite dimanche à 14 heures.

FÉLONIE D'AMOUR C'est demain dimanche que nous commencerons la publication de ce bon roman de maître L'AXIME LA TOUR. Tout le monde voudra lire la douloureuse et passionnante histoire de la pauvre et belle MICHELLE, victime d'un infâme séducteur.

LE REICH S'ARME EN SECRET

Nos commissions de contrôle ne voient que ce que l'on veut leur faire voir

Nos lecteurs sont au courant des incidents que nous avons relatés et qui se sont déroulés au Reichstag, jeudi, à la suite de la publication, par le « Drapeau Rouge », d'une note faisant entrevoir que l'Allemagne arme pour une guerre civile, avec la participation socialiste. Cette publication fut l'objet d'un démenti officieux.

Dans la Ruhr, nos douaniers remplacent les Allemands Dusseldorf, 23. — Aujourd'hui, a commencé le licitement des douaniers allemands qui vont être remplacés par des Français et des Belges.

Un poste français a fait feu sur des Allemands L'UN D'EUX FUT TUÉ, UN AUTRE GRIÈVEMENT BLESSÉ Dusseldorf, 23. — On annonce qu'hier soir, au sud-est de Bochum, des soldats français ayant été attaqués par la foule, un poste fut alerté et après les sommations réglementaires, fit feu sur les assaillants. Un allemand a été tué et un autre grièvement blessé.

Le pain à 1.20 et 1.25 à Paris et à Montpellier Le président du syndicat patronal de la boulangerie a écrit hier au préfet de la Seine, pour lui dire que le prix de la farine montait, et était indispensable de porter à 1 fr. 20 le prix du kilo de pain.

Un condamné à mort vendait un élixir de longue vie Paris, 23. — Théophile Bosquet, 38 ans, sans domicile fixe, avait été condamné à mort par contumace, le 29 février 1921, par le conseil de guerre d'Orléans, pour abandon de poste devant l'ennemi.

Les obsèques du secrétaire perpétuel de l'Académie Paris, 23. — Les obsèques de M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ont eu lieu ce matin, en présence de nombreuses personnalités du monde littéraire.

Le centre d'appareillage du Nord et du Pas-de-Calais déménage Depuis plusieurs jours, on procède au déménagement du matériel du centre d'appareillage du Nord et du Pas-de-Calais, qui avait installé ses services, après l'armistice, rue Léon-Jambetta.

Un mur s'écroula sur trois ouvriers DEUX MORTS, UN BLESSÉ Charleville, 23. — Trois ouvriers ont été ensevelis par suite de l'effondrement d'un mur qu'ils étaient en train de réparer. Deux d'entre eux sont morts. Quant au troisième, blessé au thorax, il a été hospitalisé.

La Lithuanie veut la complète possession de Memel Kovno, 23. — On annonce que le gouvernement lithuanien a déclaré inacceptable la décision prise par la conférence des ambassadeurs, au sujet de Memel, en alléguant que cette décision implique des conditions qui mettent en danger la souveraineté de la Lithuanie sur Memel.

La bande des mille faux-monnayeurs ON ARRETE DE SES MEMBRES SUR LES DEUX CONTINENTS New-York, 23. — De nombreux membres de la fameuse bande de faux-monnayeurs ont été arrêtés à Liverpool, Hambourg, Naples, en France, en Autriche et en Egypte. Quelques-uns des chefs ont été arrêtés à New-York.